

LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (UE) 2020/878 de la Commission tel que
modifié

50250016 - Auto Dry Auto Sechant 20l Dilution Pae 1 A 2%

Date de création 25/09/2023
Date de révision Numéro de version 1

RUBRIQUE 1 – Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Substance / mélange 50250016 - Auto Dry Auto Sechant 20l Dilution Pae 1 A 2%
Numéro mélange 50250016
UFI 30C8-MTN8-1N4M-6546

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées Utilisations prévues du mélange

Utilisation principale prévue

PC-CLN-17.2 Produits d'entretien extérieur - tous types de véhicules

Utilisations secondaires

PC-CLN-17.1 Produits de nettoyage extérieur - tous types de véhicules

Système de descripteurs des utilisations

SU 3 Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur si-tes industriels

SU 21 Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= grand public = consommateurs)

SU 22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, arti-sans)

PC 35 Produit de lavage et de nettoyage

Utilisations déconseillées du mélange

Le produit ne doit pas être utilisé à des fins différentes que celles énumérées dans la section 1. NENANÁŠEJTE pastu na přímém slunečním světle nebo na horký povrch, aby se zabránilo tvorbě vodních skvrn nebo nerovnoměrné aplikaci.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

PGMG
RUE DU 8 MAI - ZA DU RETUY
62138 VIOLAINES - FRANCE
Tél 0320606000 - Fax 0320606001
fds@dialann.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

0145425959
ORFILA / INRS - <http://www.centres-antipoison.net>

LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (UE) 2020/878 de la Commission tel que
modifié

50250016 - Auto Dry Auto Sechant 20l Dilution Pae 1 A 2%

Date de création 25/09/2023
Date de révision Numéro de version 1

RUBRIQUE 2 – Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification du mélange selon le règlement (CE) no 1272/2008

Le mélange est classé comme dangereux.

Skin Corr. 1, H314

Le texte intégral de toutes les classifications et mentions de danger est présenté dans la section 16.

Les principaux effets pour la santé humaine et pour l'environnement

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogramme de danger



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H314

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence

P102

Tenir hors de portée des enfants.

P280

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P301+P330+P331

EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P303+P361+P353

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.

P305+P351+P338

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310

Appeler immédiatement un médecin.

P501

Éliminer le contenu/réceptacle dans un récipient approprié et le remettre à une personne autorisée à éliminer les déchets ou en le retournant au fournisseur.

Exigences relatives aux fermetures de sécurité pour enfants et avertissement tactile

Emballages devant porter une indication de danger détectable au toucher. Les emballages sont munis de fermetures de sécurité pour enfants.

2.3. Autres dangers

Le mélange ne doit pas contenir de substances provoquant des perturbations endocriniennes conformément aux critères définis dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou dans le règlement (UE) 2018/605 de la Commission. Le mélange ne contient pas de substances répondant aux critères applicables aux substances PBT ou vPvB conformément à l'annexe XIII., règlement (CE) no. 1907/2006 du Parlement européen (REACH) tel que modifié.

LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (UE) 2020/878 de la Commission tel que modifié

50250016 - Auto Dry Auto Sechant 20l Dilution Pae 1 A 2%

Date de création 25/09/2023
Date de révision Numéro de version 1

RUBRIQUE 3 – Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Le mélange contient ces substances dangereuses et les substances pour lesquelles la concentration maximale admissible dans l'air en milieu professionnel est déterminée.

Numéro d'identification	Nom de la substance	Teneur en % de poids	La classification selon le règlement (CE) no 1272/2008	Rem.
Index: 603-117-00-0 CAS: 67-63-0 CE: 200-661-7 Numéro d'enregistrement: 01-2119457558-25	alcool isopropylique	2-4	Flam. Liq. 2, H225 Eye Irrit. 2, H319 STOT SE 3, H336	1
CAS: 85586-07-8 CE: 287-809-4 Numéro d'enregistrement: 01-2119489463-28	Sodium Lauryl Sulfate	0,76-1,7	Acute Tox. 4, H302 Skin Irrit. 2, H315 Eye Dam. 1, H318 Aquatic Chronic 3, H412 Limite de concentration spécifique: Eye Dam. 1, H318: C ≥ 20 % Eye Irrit. 2, H319: 10 % ≤ C < 20 %	2
Index: 606-002-00-3 CAS: 78-93-3 CE: 201-159-0	butanone	0,2-1	Flam. Liq. 2, H225 Eye Irrit. 2, H319 STOT SE 3, H336 EUH066	1

Remarques

- 1 Substance pour laquelle des limites d'exposition sont définies.
- 2 Substances de composition inconnue ou variable, produits de réaction complexes ou matières biologiques - UVCB.

Le texte intégral de toutes les classifications et mentions de danger est présenté dans la section 16.

RUBRIQUE 4 – Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Assurer votre propre sécurité. En cas d'apparition de problèmes de santé ou en cas de doute, veuillez avertir un médecin et fournissez-lui les informations figurant sur la fiche de données de sécurité. En cas de perte de conscience, placez la victime en position latérale de sécurité, avec tête légèrement inclinée vers l'arrière et veillez au dégagement des voies respiratoires, ne provoquez jamais de vomissements. Si la victime vomit spontanément, veillez à ce qu'elle n'aspire pas le vomi. Lorsque la vie de la victime est en danger, pratiquer en premier lieu la réanimation et assurer que la victime obtienne les soins médicaux. Arrêt respiratoire - appliquer immédiatement la respiration artificielle. L'arrêt cardiaque - effectuer immédiatement le massage cardiaque indirect.

En cas d'inhalation

Arrêter immédiatement l'exposition, transporter la victime à l'air frais. Assurer votre propre sécurité, ne pas laisser la victime marcher! Attention au vêtement contaminé. Selon la situation, appelez les services d'urgence et obtenir les soins médicaux en raison de la fréquente nécessité de surveillance pendant au moins 24 heures.

En cas de contact avec la peau

Enlever les vêtements contaminés. Avant ou pendant le lavage, ôter des bagues, montres, bracelets, s'ils sont dans les zones de la peau atteinte. Rincer les zones atteintes à l'eau tiède si possible pendant 10 à 30 minutes; ne pas utiliser de brosse, savon et ne pas pratiquer de neutralisation. Selon la situation appeler les services d'urgence et obtenir toujours des soins médicaux. Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.

En cas de contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux à l'eau courante, écarter les paupières (même par la force); si la victime a des lentilles de contact, retirez-les immédiatement. En aucun cas, ne pas pratiquer de neutralisation! Effectuer le rinçage pendant 10 à 30 minutes en procédant de l'angle interne vers l'angle externe afin de ne pas toucher l'autre œil. Selon la situation, appelez une ambulance ou assurez le plus vite possible une assistance médicale appropriée. Toute personne doit être examinée par un médecin, même en cas de faible atteinte.

LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (UE) 2020/878 de la Commission tel que
modifié

50250016 - Auto Dry Auto Sechant 20l Dilution Pae 1 A 2%

Date de création	25/09/2023	Numéro de version	1
Date de révision			

En cas d'ingestion

Rincer immédiatement la bouche avec de l'eau puis donner à boire 2-5 dl d'eau froide pour réduire l'effet thermique du caustique. Il ne convient pas d'ingérer une grande quantité d'eau car cela pourrait provoquer des vomissements et l'aspiration du caustique dans les poumons. Il ne faut pas obliger la victime à boire, surtout si elle a déjà des maux de la bouche ou de la gorge. Dans ce cas, rincer seulement la bouche de la victime avec de l'eau. NE PAS ADMINISTRER DU CHARBON ACTIF! Selon la situation, appelez une ambulance ou assurez le plus vite possible une assistance médicale appropriée.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

En cas d'inhalation

L'Inhalation de vapeurs peut provoquer des brûlures des voies respiratoires.

En cas de contact avec la peau

Provoque des brûlures de la peau.

En cas de contact avec les yeux

Provoque de graves lésions des yeux.

En cas d'ingestion

Peut causer des brûlures des voies digestives.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5 – Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Mousse résistant aux alcools, dioxyde de carbone, poudre, eau en jet pulvérisé, brouillard d'eau.

Moyens d'extinction inappropriés

Eau - plein fouet.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, le monoxyde et le dioxyde de carbone peuvent se dégager ainsi que d'autres gaz toxiques. L'inhalation des produits de décomposition (de pyrolyse) peut causer des dommages graves à la santé.

5.3. Conseils aux pompiers

Appareil respiratoire autonome (APR) avec une combinaison de protection chimique uniquement lorsqu'un contact individuel (étroit) est probable. Utiliser un appareil respiratoire isolant et des vêtements de protection couvrant le corps entier. Ne pas laisser le produit d'extinction contaminé s'échapper dans les égouts, dans les eaux superficielles et souterraines.

RUBRIQUE 6 – Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter les équipements de protection individuelle. Suivre les instructions contenues dans les sections 7 et 8. Ne pas inhaler les brouillards/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec la peau et les yeux.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la contamination du sol et toute fuite vers les eaux superficielles ou dans les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Couvrir le produit déversé avec un matériau absorbant approprié (non inflammable) (sable, terre de diatomée, terre ou autres matériaux absorbants appropriés), recueillir le produit dans des récipients hermétiquement fermés et éliminer conformément à la section 13. En cas de déversement important du produit, aviser les pompiers et d'autres autorités locales compétentes. Après avoir enlevé le produit, laver la zone contaminée à grande eau. Ne pas utiliser de solvants.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir rubrique 7., 8. et 13.

LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (UE) 2020/878 de la Commission tel que modifié

50250016 - Auto Dry Auto Sechant 20l Dilution Pae 1 A 2%

Date de création 25/09/2023

Date de révision

Numéro de version

1

RUBRIQUE 7 – Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Empêcher la formation des gaz et des vapeurs dans les concentrations dépassant la concentration maximale admissible pour l'atmosphère de travail. Ne pas inhaler les brouillards/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Se laver les mains et les parties du corps exposées soigneusement après manipulation. Porter les équipements de protection individuelle conformément à la section 8. Respecter la législation en vigueur sur la santé et la sécurité.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Conserver dans des emballages hermétiquement fermés, dans un endroit frais et sec, bien ventilé et destiné à cet effet. Garder sous clef.

Contenu	Type d'emballage	Matériau d'emballage
5 l	jerrycan	HDPE
20 l	jerrycan	HDPE
25 l	jerrycan	HDPE
200 l	tonneau / baril	HDPE
1000 l	GRV (Grand Récipient pour Vrac)	HDPE

Classe de stockage

12 - Other non-combustible liquids

Température de stockage

min 5 °C, max 35 °C

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

non indiqué

RUBRIQUE 8 – Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Le mélange contient des substances pour lesquelles il existe des limites d'exposition en milieu professionnel.

France

Décret no 2021-434 du 12 avril 2021 et arrêté du 3 mai 2021

Nom de la substance (du composant)	Type	Valeur	Remarque
alcool isopropylique (CAS: 67-63-0)	VLCT (ou VLE)	980 mg/m ³	
	VLCT (ou VLE)	400 ppm	
butanone (CAS: 78-93-3)	VLEP-8h	600 mg/m ³	risque de pénétration percutanée
	VLEP-8h	200 ppm	
	VLCT (ou VLE)	900 mg/m ³	
	VLCT (ou VLE)	300 ppm	

Union européenne

Directive 2000/39/CE de la Commission

Nom de la substance (du composant)	Type	Valeur	Remarque
butanone (CAS: 78-93-3)	OEL 8 heures	600 mg/m ³	
	OEL 8 heures	200 ppm	
	OEL 15 minutes	900 mg/m ³	
	OEL 15 minutes	300 ppm	

LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (UE) 2020/878 de la Commission tel que modifié

50250016 - Auto Dry Auto Sechant 20l Dilution Pae 1 A 2%

Date de création 25/09/2023

Date de révision

Numéro de version

1

DNEL

Sodium Lauryl Sulfate					
Ouvriers / consommateurs	Voie d'exposition	Valeur	Effet	Méthode de détermination	Source
Ouvriers	Par inhalation	285 mg/m ³	Effets chroniques systémiques		
Ouvriers	Cutanée	4060 mg/kg pc/jour	Effets chroniques systémiques		
Consommateurs	Par inhalation	85 mg/m ³	Effets chroniques systémiques		
Consommateurs	Cutanée	2440 mg/kg pc/jour	Effets chroniques systémiques		
Consommateurs	Orale	24 mg/kg pc/jour	Effets chroniques systémiques		

PNEC

Sodium Lauryl Sulfate			
Voie d'exposition	Valeur	Méthode de détermination	Source
Eau potable	0,102 mg/l		
Eau de mer	0,01 mg/l		
Eau (fuite intermittente)	0,036 mg/l		
Sédiments d'eau douce	3,58 mg/kg		
Sédiments marins	0,358 mg/kg		

8.2. Contrôles de l'exposition

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Respecter les mesures habituelles de la santé au travail et veiller en particulier à une bonne ventilation. Ceci ne peut être obtenu que par une aspiration locale ou par une évacuation générale et efficace de l'air. Ne pas manger, boire ou fumer au travail. Après le travail et avant les pauses pour les repas et le repos, se laver soigneusement les mains avec de l'eau et du savon.

Protection des yeux/du visage

Lunettes de protection ou masque facial (selon la nature du travail effectué).

Protection de la peau

Protection des mains: Gants de protection résistant aux produits utilisés. Observer les recommandations spécifiques du fabricant de gants lors de la sélection de l'épaisseur appropriée, du matériau et de la perméabilité. Observer les autres recommandations du fabricant. Autre protection : vêtements de protection. En cas de contamination, laver la peau à fond.

Protection respiratoire

Masque avec filtre contre les vapeurs organiques éventuellement un appareil respiratoire en cas de dépassement des concentrations maximales admissibles CMA des substances ou dans des environnements mal ventilés.

Risques thermiques

Non indiqué.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Observer les mesures habituelles de protection relatives à l'environnement, voir la section 6.2.

RUBRIQUE 9 – Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	liquide
Couleur	bleu, bleu
Odeur	alcoolique
Point de fusion/point de congélation	donnée non disponible

LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (UE) 2020/878 de la Commission tel que
modifié

50250016 - Auto Dry Auto Sechant 20l Dilution Pae 1 A 2%

Date de création	25/09/2023	Numéro de version	1
Date de révision			

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	>90 °C
Inflammabilité	Le produit n'est pas inflammable.
Limites inférieure et supérieure d'explosion	donnée non disponible
Point d'éclair	>100 °C
Température d'auto-inflammation	donnée non disponible
Température de décomposition	donnée non disponible
pH	2-3 (non dilué)
Viscosité cinématique	donnée non disponible
Solubilité dans l'eau	miscible
Liposolubilité	dispersible
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	donnée non disponible
Pression de vapeur	donnée non disponible
Densité et/ou densité relative	
densité	0,98 g/cm ³ à 25 °C
densité relative	0,98
Densité de vapeur relative	donnée non disponible
Caractéristiques des particules	donnée non disponible
Forme	liquide
9.2. Autres informations	
Taux d'évaporation	donnée non disponible
Propriétés comburantes	Le produit n'a pas de propriétés oxydantes.
Propriétés explosives	Le produit n'a pas de propriétés explosives.
Densité de vapeur	donnée non disponible
Teneur en solvants organiques (COV)	5
La teneur maximale en COV du produit prêt à l'emploi, exprimée en g/l	0,5

RUBRIQUE 10 – Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

non indiqué

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable dans les conditions normales d'utilisation.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Inconnu.

10.4. Conditions à éviter

Le produit est stable dans les conditions normales d'utilisation, la décomposition ne se produit pas. Tenir loin des flammes et des étincelles, protéger contre la surchauffe et le gel.

10.5. Matières incompatibles

Tenir à l'écart des acides forts, alcalins forts et agents oxydants puissants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

En utilisation normale, les problèmes ne se produisent pas. À des températures élevées et lors d'un incendie, les produits dangereux se dégagent, par exemple: monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

RUBRIQUE 11 – Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

L'inhalation des vapeurs de solvants au-dessus des valeurs dépassant les limites d'exposition professionnelle peut entraîner une intoxication aiguë par inhalation, et ce, en fonction du niveau de la concentration et de la durée d'exposition. Il n'y a pas de données toxicologiques disponibles pour ce mélange.

LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (UE) 2020/878 de la Commission tel que modifié

50250016 - Auto Dry Auto Sechant 20l Dilution Pae 1 A 2%

Date de création 25/09/2023
Date de révision _____ Numéro de version 1

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

50250016 - Auto Dry Auto Sechant 20l Dilution Pae 1 A 2%							
Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Sexe	Méthode de détermination
Orale	ETA		116600 mg/kg				Calcul de la valeur

alcool isopropylique							
Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Sexe	Méthode de détermination
Orale	LD ₅₀		5,84 mg/kg		Rat		
Par inhalation (vapeurs)	LC ₅₀	OECD 403	>10000 ppm	6 heures	Rat	F/M	

Sodium Lauryl Sulfate							
Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Sexe	Méthode de détermination
Orale	LD ₅₀		1800 mg/kg pc		Rat (Rattus norvegicus)		
Cutanée	LD ₅₀		>2000 mg/kg pc		Rat (Rattus norvegicus)		

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Sodium Lauryl Sulfate			
Voie d'exposition	Résultat	Durée d'exposition	Espèce
	Irrite		

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

alcool isopropylique				
Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Espèce
Œil	Lésions oculaires graves	OECD 405		Lapin

Sodium Lauryl Sulfate				
Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Espèce
	Lésions oculaires graves			

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

alcool isopropylique				
Voie d'exposition	Résultat	Durée d'exposition	Espèce	Sexe
	Ne provoque pas de sensibilisation		Cochon d'Inde	F/M

LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (UE) 2020/878 de la Commission tel que
modifié

50250016 - Auto Dry Auto Sechant 20l Dilution Pae 1 A 2%

Date de création 25/09/2023

Date de révision

Numéro de version

1

Sensibilisation

Sodium Lauryl Sulfate				
Voie d'exposition	Résultat	Durée d'exposition	Espèce	Sexe
Peau	Aucun effet			

Mutagenicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

alcool isopropylique				
Résultat	Durée d'exposition	Organe spécifique visé	Espèce	Sexe
Négatif sans activation métabolique, Négatif avec activation métabolique		Ovaire	Cochon d'Inde	F/M

Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

alcool isopropylique					
Voie d'exposition	Paramètre	Valeur	Résultat	Espèce	Sexe
Par inhalation (vapeurs)	NOEC	500 ppm		Rat (Rattus norvegicus)	F/M

Toxicité à dose répétée

Sodium Lauryl Sulfate						
Voie d'exposition	Paramètre	Résultat	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Sexe
Orale	NOAEL		488 mg/kg pc/jour		Rat (Rattus norvegicus)	
Cutanée	NOAEL		400 mg/kg pc/jour		Souris	

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Informations sur les autres dangers

Le mélange ne doit pas contenir de substances provoquant des perturbations endocriniennes conformément aux critères définis dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou dans le règlement (UE) 2018/605 de la Commission.

RUBRIQUE 12 – Informations écologiques

12.1. Toxicité

non indiqué

LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (UE) 2020/878 de la Commission tel que modifié

50250016 - Auto Dry Auto Sechant 20l Dilution Pae 1 A 2%

Date de création 25/09/2023

Date de révision

Numéro de version

1

Toxicité aiguë

alcool isopropylique				
Paramètre	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Milieu
LC ₅₀	>10000 mg/l	96 heures	Daphnée (Daphnia magna)	Eau douce
LC ₅₀	9640 mg/l	96 heures	Poissons	Eau douce

Sodium Lauryl Sulfate				
Paramètre	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Milieu
LC ₅₀	3,6 mg/l	96 heures	Poissons (Oncorhynchus mykiss)	
EC ₅₀	4,7 mg/l	48 heures	Daphnée (Daphnia magna)	
EC ₅₀	20 mg/l	72 heures	Algues (Desmodesmus subspicatus)	

Toxicité chronique

Sodium Lauryl Sulfate				
Paramètre	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Milieu
NOEC	≥1,357 mg/l	42 jours	Poissons (Pimephales promelas)	
NOEC	0,508 mg/l	72 jours	Invertébrés aquatiques (Ceriodaphnia dubia)	

12.2. Persistance et dégradabilité

non indiqué

Biodégradabilité

Sodium Lauryl Sulfate					
Paramètre	Valeur	Durée d'exposition	Milieu	Résultat	Source
	90,8 %				EMPLA 67/2007

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Non indiqué.

Sodium Lauryl Sulfate					
Paramètre	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Milieu	Température [°C]
	nížký				

12.4. Mobilité dans le sol

Non indiqué.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le produit ne contient pas de substances répondant aux critères applicables aux substances PBT ou vPvB conformément à l'annexe XIII du règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), tel que modifié.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Le mélange ne doit pas contenir de substances provoquant des perturbations endocriniennes conformément aux critères définis dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou dans le règlement (UE) 2018/605 de la Commission.

12.7. Autres effets néfastes

LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (UE) 2020/878 de la Commission tel que modifié

50250016 - Auto Dry Auto Sechant 20l Dilution Pae 1 A 2%

Date de création	25/09/2023	Numéro de version	1
Date de révision			

Non indiqué.

RUBRIQUE 13 – Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Risques de contamination de l'environnement, procéder conformément à la loi sur les déchets et les règlements d'application sur l'élimination des déchets. Suivre la réglementation en vigueur sur l'élimination des déchets. Un produit non utilisé et un emballage contaminé sont à déposer dans des conteneurs étiquetés destinés à la collecte des déchets, remettre pour élimination à la personne autorisée (entreprise spécialisée) habilitée pour cette activité. Ne pas verser un produit non utilisé dans la canalisation. Ne pas l'évacuer avec les ordures ménagères. Les emballages vides peuvent être valorisés dans une usine d'incinération pour produire de l'énergie ou déposés dans une décharge appropriée. Les emballages parfaitement nettoyés peuvent être recyclés.

Législation sur les déchets

Code de l'environnement. Directive 2008/98/CE du Parlement européen et du Conseil du 19 novembre 2008 relative aux déchets, dans la version en vigueur. Décision 2000/532/CE établissant une liste de déchets, dans la version en vigueur.

RUBRIQUE 14 – Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

non soumis aux règlements sur le transport

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

non pertinent

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

non pertinent

14.4. Groupe d'emballage

non pertinent

14.5. Dangers pour l'environnement

non pertinent

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

La référence dans les sections 4 à 8.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

non pertinent

RUBRIQUE 15 – Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Code de la santé publique. Code du travail - Quatrième partie : Santé et sécurité au travail. Règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) no 793/93 du Conseil et le règlement (CE) no 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission, dans la version en vigueur. Règlement (CE) no. 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil, tel que modifié. RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) no 1907/2006, dans la version en vigueur. Règlement (UE) 2020/878 de la Commission du 18 juin 2020 modifiant l'annexe II du règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH).

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

non indiqué

RUBRIQUE 16 – Autres informations

Liste des mentions de danger standardisées utilisées dans la fiche de données de sécurité

H225

Liquide et vapeurs très inflammables.

LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (UE) 2020/878 de la Commission tel que
modifié

50250016 - Auto Dry Auto Sechant 20l Dilution Pae 1 A 2%

Date de création	25/09/2023	Numéro de version	1
Date de révision			

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Liste des conseils de prudence utilisés dans la fiche de données de sécurité

P102	Tenir hors de portée des enfants.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P301+P330+P331	EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un médecin.
P501	Éliminer le contenu/réceptacle dans en le remettant à une personne autorisée à éliminer les déchets ou en le retournant au fournisseur.

Liste des mentions additionnelles sur les dangers utilisées dans la fiche de données de sécurité

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Autres informations importantes du point de vue de la sécurité et de la protection de la santé humaine

Le produit ne doit pas être - sans l'autorisation spéciale du fabricant /de l'importateur - utilisé à d'autres fins que celles qui sont spécifiées dans la section 1. L'utilisateur est responsable du respect de la réglementation relative à la protection de la santé.

Acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

ADR	Accord européen relatif au transport international routier d'objets dangereux
CAS	Chemical Abstracts Service
CE	Code d'identification pour chaque substance figurant dans l'EINECS
CE ₅₀	Concentration d'une substance à laquelle 50% d'une population est affectée
CL ₅₀	Concentration mortelle capable d'induire la mort de 50% d'une population
CLP	Règlement (CE) no 1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges
COV	Composés organiques volatils
DL ₅₀	Dose mortelle capable d'induire la mort de 50% d'une population
EINECS	Inventaire européen des produits chimiques commercialisés
EmS	Plan d'urgence
EuPCS	Système européen de catégorisation des produits
FBC	Facteur de bioconcentration
IATA	Association internationale du transport aérien
IBC	Code International relatives à la construction et à l'équipement de navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac
ICAO	Organisation de l'Aviation Civile Internationale
IMDG	Code Maritime International des Marchandises Dangereuses
IMO	Organisation Maritime Internationale
INCI	Nomenclature internationale des ingrédients cosmétiques
ISO	Organisation internationale de normalisation
IUPAC	Union internationale de chimie pure et appliquée
log K _{ow}	Coefficient de partage octanol/eau
NOAEL	Dose sans effet nocif observé
NOEC	Concentration sans effet observé
OEL	Valeurs limites d'exposition en milieu professionnel
PBT	Persistante, bioaccumulable et toxique
ppm	Partie par million
REACH	Enregistrement, évaluation, autorisation et la restriction des produits chimiques

LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (UE) 2020/878 de la Commission tel que
modifié

50250016 - Auto Dry Auto Sechant 20l Dilution Pae 1 A 2%

Date de création	25/09/2023	Numéro de version	1
Date de révision			

RID	Accord concernant le transport ferroviaire d'objets dangereux
UE	Union européenne
UN	Numéro d'identification à quatre chiffre de la substance ou de l'objet repris dans la réglementation modèle de l'ONU
UVCB	Substance de composition inconnue ou variable, produit de réaction complexe ou matière biologique
vPvB	Très persistantes et très bioaccumulables
Acute Tox.	Toxicité aiguë
Aquatic Chronic	Danger pour le milieu aquatique (chronique)
Eye Dam.	Lésions oculaires graves
Flam. Liq.	Liquide inflammable
Skin Corr.	Corrosion cutanée
STOT SE	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique STOT un

Instructions pour la formation

Informez les travailleurs de l'utilisation recommandée et des moyens de protection obligatoires, des premiers soins et de la manipulation interdite du produit.

Restrictions d'emploi recommandées

non indiqué

Information sur les sources de données utilisées pour compiler la fiche de données de sécurité

Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil (REACH), tel que modifié. Règlement (CE) no. 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil, tel que modifié. Les informations du fabricant de la substance / du mélange, lorsqu'elles sont disponibles - informations du dossier d'enregistrement.

Autres données

Méthode de classification - méthode de calcul.

Déclaration

La fiche de données de sécurité contient des informations pour assurer la sécurité et la protection de la santé au travail et la protection de l'environnement. Les informations mentionnées correspondent à l'état actuel des connaissances et expériences et sont en conformité avec les lois et les règlements applicables. Elles ne peuvent pas être considérées comme une garantie d'aptitude et d'applicabilité dans le cas d'une utilisation concrète.